



CONSORTIUM D'ETABLISSEMENTS
FRANÇAIS D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE RECHERCHE POUR
LE DÉVELOPPEMENT DE L'USTH

Conseil d'administration du 20/05/2015

Lieu : Marseille

Début de séance : 14h20

Membres du CA présents :

Philippe Lours (Institut Mines Télécom)
Françoise Rieg-Falson (Université Lyon 1)
Pierre Chiappetta (Université Aix-Marseille)
Bernard Legube (CUE Limousin Poitou-Charentes)
Philippe Lecoœur (Université Paris Sud)
Bernard Journet (ENS Cachan)
Minh Chau Pham (Université Paris Diderot)
Christian Valentin (IRD)
Daniel Chillet (Université Rennes 1)
Martin Schwell (Université Paris-Est Créteil)
Pascal Gantet (Université Montpellier 2)
Marie-France Barthet (Université fédérale Toulouse Midi-Pyrénées)
Noureddine Manamanni (Université de Reims)
Nathalie Bernardie (Université de Limoges)

Membres invités :

Jacques Erschler (Consortium USTH)
Céline Gaussen (Consortium USTH)

1) Séminaire doctorants

Le séminaire des doctorants de l'USTH aura lieu les 9, 10 et 11 septembre à Reims. Il faut définir le programme du séminaire en fonction de ce qui a été fait les années précédentes et s'occuper rapidement du logement des doctorants. Les directeurs de département seront invités.

2) Recrutement nouveaux doctorants

Sur la procédure d'appel à sujets et de recrutement des doctorants, Bernard Legube se demande si la procédure ne pourrait pas être améliorée. Ne faudrait-il pas sélectionner les doctorants avant qu'ils ne choisissent un sujet ?

Il est proposé :

- D'avancer à la fin septembre l'appel à sujets de thèse (c'est une mission du consortium).
- De définir au plus vite et beaucoup plus précisément qu'aujourd'hui les règles du VIED (missions de USTH et du poste) et ce en accord avec les demandes du consortium transmises par son président lors de la mission, c'est à dire :

- Application de la note minimum de 12/20 (de master français) et non pas de 16/20, ce qui semble encore en vigueur (ou mise en place d'une correspondance d'échelles de notes) ;
- Acceptation par le VIED d'attribuer une bourse avant l'obtention définitive du master, mais avec attestation, donc sous réserve ;
- Suppression de l'attestation de démission de la part du candidat et de son employeur ;
- Obligation pour les étudiants de master de concourir (et réussir) le (ou les) tests d'évaluation de langue(s) étrangère(s) en M1 ou en tout début de M2.
- D'effectuer un tri administratif des dossiers qui ne passeront pas l'épreuve du VIED (sorte d'admissibilité administrative qui est de la mission de USTH)
- D'examiner en jury USTH/Consortium, avant la sélection du VIED
 - soit les couples « candidat/sujets » admissibles (ce sont les candidats qui choisissent leur sujet, comme dans la procédure actuelle)
 - soit les candidats par département mais sans les sujets (ce sont les directeurs de thèse qui choisissent les candidats).
 - Une discussion en CA a conclu en faveur de la première solution.
- De proposer la très grande majorité des candidats à la première session du VIED (fin Mai)
- De conserver un second appel réservé exclusivement aux sujets non retenus par les candidats ou non retenus après la sélection « candidat/sujets »

3) Objectif « labo »

Comment s'organiser en ce qui concerne Objectifs labos ?

Un appel à manifestation d'intérêt va être rédigé par Didier Lecomte et Mehdi Salim et sera ensuite envoyé aux établissements pour la partie mobilité et renforcement des recherches existantes. Pour la partie « objectif Hoa Lac c'est le consortium qui doit piloter le processus.

Un groupe de travail sera monté pour travailler cette question.

Le prochain Conseil d'administration aura lieu le 13 octobre prochain de 13h30 à 16h30

Fin de la réunion 15h30



CONSORTIUM D'ETABLISSEMENTS
FRANÇAIS D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE RECHERCHE POUR
LE DÉVELOPPEMENT DE L'USTH

Conseil d'administration du 20/05/2015

Lieu : Marseille

Début de séance : 9 h 45

Membres du CA présents :

Philippe Lours (Institut Mines Télécom)
Françoise Rieg-Falson (Université Lyon 1)
Pierre Chiappetta (Université Aix-Marseille)
Bernard Legube (CUE Limousin Poitou-Charentes)
Philippe Lecoœur (Université Paris Sud)
Bernard Journet (ENS Cachan)
Minh Chau Pham (Université Paris Diderot)
Christian Valentin (IRD)
Daniel Chillet (Université Rennes 1)
Martin Schwell (Université Paris-Est Créteil)
Pascal Gantet (Université Montpellier 2)
Marie-France Barthet (Université fédérale Toulouse Midi-Pyrénées)
Noureddine Manamanni (Université de Reims)
Nathalie Bernardie (Université de Limoges)

Membres invités :

Jacques Erschler (Consortium USTH)
Céline Gaussen (Consortium USTH)
Yannick Giraud-Héraud (département Espace)

1) Approbation du compte-rendu du CA du 3 février 2015. Cf. annexe

Yannick Giraud-Héraud demande à ce que le nom du Master Espace soit corrigé sur le compte-rendu du CA. Sur le compte-rendu, il est indiqué : Space (Earth observation - Satellite technologies). Il faut ajouter Astrophysics. Le nom du Master est modifié comme ce qui suit : Space (Earth observation - Astrophysics - Satellite technologies)

Avec cette modification, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2) Arrêt des comptes

Céline Gaussen présente aux membres l'audit réalisé par Julien Duffau (cabinet Euraudit) qui est le Commissaire aux comptes de l'association. Celui-ci a procédé à l'examen des comptes et n'a relevé aucune anomalie. La gestion des comptes a été faite en toute bonne foi et conformément aux réglementations comptables. L'examen de l'exécution des subventions n'a pas révélé non plus d'anomalie.

Présentation par Bernard Legube du rapport financier de l'association (cf. annexes Assemblée Générale).

En 2014, le bilan financier présente un excédent de 26 212 euros. Cela s'explique d'une part du fait que la subvention qui a été accordée par le MENESR a été doublée par rapport à ce qui était attendu et ce qui avait été accordé les années précédentes. D'autre part, en raison du déficit budgétaire de 2013, le nombre de missions de coordination prises en charge par le Consortium USTH a été considérablement réduit en 2014. Enfin, 3 établissements ont réglé deux fois les cotisations dues d'où une avance de 7500 euros. (Pour régulariser cette situation, ces établissements sont considérés comme ayant déjà acquitté leur cotisation 2015 ; il s'agit de l'Université de Montpellier, l'INSA Toulouse et l'Université Paris Sud).

Bernard Legube indique que cet excédent va permettre de prendre en charge deux missions de plus pour le Directeur Général des services de l'USTH, Gérard Gasquet. Yannick Giraud-Héraud souhaiterait que l'argent disponible soit mis en priorité à la disposition des départements pour des missions de coordination. Il est rappelé que lors du recrutement de Gérard Gasquet, effectué en période de crise de l'USTH, le Ministère s'était engagé verbalement à prendre en charge un certain nombre de missions pour son retour en France en cours d'année. Marie-France Barthet rappelle que lorsqu'il est arrivé en poste, elle s'était engagée de son côté à la prise en charge, par le consortium, des missions en France de ce dernier, mais seulement pour une année, pas de manière pérenne. Il y aura 4 missions de coordination en 2015 pour Gérard Gasquet. La qualité du travail et de l'engagement de Gérard Gasquet pour l'USTH est par ailleurs soulignée par Pascal Gantet qui a dirigé le département Biotechnologie-Pharmacologie au cours de ces 4 dernières années.

Bernard Legube présente ensuite le budget prévisionnel pour 2015 avec une bonne nouvelle apprise récemment, le renouvellement en 2015 de la subvention MENESR d'un montant de 100 000 euros.

L'arrêt des comptes est approuvé à l'unanimité par le Conseil d'administration.

3) Préparation de l'AG à suivre

Bernard Legube présente l'ordre du jour de l'Assemblée Générale.

Françoise Rieg-Falson soulève un point qui avait été évoqué par Bernard Legube en réunion de bureau, l'éventualité d'une prise en charge par le Consortium USTH des billets d'avion pour les missions d'enseignement à l'USTH. Cela impliquerait une augmentation des cotisations. Avec 160 missions par an, avec en moyenne un billet d'avion à 1000 euros, si le montant de la cotisation est doublé (5000 euros), il faudrait encore demander un soutien supplémentaire au Ministère de l'ordre de 60 000 euros. Philippe Lecoer précise qu'il serait alors possible de négocier des tarifs préférentiels avec Air France si les commandes de billets étaient centralisées.

Marie-France Barthet intervient sur le fait que s'il s'agit d'une bonne idée et d'un geste important pour les établissements, il faut se rappeler que les Ministères font déjà de gros efforts financiers pour l'USTH et qu'en cette période difficile, il n'est pas évident qu'ils puissent fournir de plus gros efforts.

Pour supporter un tel coût, le nombre de missions pourrait aussi être réduit. Cependant, il faut rester très prudent car d'une part certains établissements n'ont qu'une ou deux missions par an à l'USTH et d'autre part, d'autres ont un organisme financeur. Il faut prévoir également la gestion administrative

de cette prise en charge supplémentaire. Il pourrait y avoir un système simple de validation qui ne prendrait que peu de temps ou alors il faudrait prévoir un vacataire et dans ce cas, cela engendrerait un coût supplémentaire. Le Consortium va étudier la question qui sera soumise à l'AG de ce jour.

10h30 : fin du Conseil d'Administration.

Budget 2015
le 13/10/2015

Dépenses

	réalisé	prévisionnel
Per diem 2015	85 000,00	120 000
Mission de coordination	15017,62	18 000
déplacements Consortium	4922,34	7000
Séminaire	4556,3	10 000
Frais de gestion	2859,31	4755
Salaires et charges sociales	33733,42	44744,56
Impôts et amortissements	0	4000
Total dépenses	146 088,99	208 500

Recettes

	réalisé	prévisionnel
cotisations	82 500	102 500
Suiv=bvention MESR	100 000	100 000
Intérêts et produits	0	6000
Total recettes	182 500	208 500

Résultat de l'exercice prévisionnel	0
-------------------------------------	---



Le Président de l'Université
d'Évry-Val d'Essonne

au

Conseil d'administration de l'USTH

Évry, le 7 octobre 2015

Cabinet de la Présidence

Affaire suivie par :
Mélania DUCLOS
Directrice de cabinet

Tél : 01 69 47 71 90

N/REF : MD-2015-64

Objet : Lettre d'intention d'adhésion de l'Université d'Évry-Val d'Essonne à l'USTH

Madame, Monsieur,
Chers collègues,

Je souhaite par la présente vous indiquer la volonté de l'Université d'Évry-Val d'Essonne de rejoindre le consortium d'établissements et d'universités qui forment l'USTH, symbole de l'internationalisation de l'enseignement supérieur et de la coopération franco-vietnamienne.

Les axes de recherche thématiques prioritaires de l'Université d'Évry sont notamment "Biologie, santé et environnement" et "Sciences et technologies de l'information et de la communication", en adéquation avec deux des six domaines scientifiques de l'USTH, et correspondant aux six parcours de Licence et aux six Masters.

Après avoir pris connaissance des statuts et de la charte de fonctionnement de l'USTH, je déclare les approuver et exprimer l'intention de faire adhérer l'Université d'Évry-Val d'Essonne en qualité de membre associé.

Je forme le vœu que cette demande d'adhésion puisse être proposée à l'acceptation du Conseil d'administration de l'USTH, pour une mise en œuvre effective de notre partenariat à la rentrée universitaire l'année 2016-2017.

Patrick CURMI

Déclaration d'intention d'adhésion de l'Ecole Centrale de Lyon au consortium USTH

Nom : Nguyen

Prénom : Hai Son

Maître de conférences à l'Ecole Centrale de Lyon

Aux membres du consortium USTH,

En tant qu'une des meilleures écoles d'ingénieurs de France, l'ECL a su développer un fort réseau de coopération et d'échanges avec des universités de renommée mondiale : elle compte ainsi 167 accords de partenariat dans 36 pays, dont 67 accords de double diplôme et 36 accords Erasmus. En Asie, nous sommes en partenariat avec 4 universités au Japon et 7 universités en Chine sous forme d'échanges d'étudiants, de missions d'enseignement et de collaboration de recherche. Notre école n'a cependant jamais été impliquée dans une collaboration officielle avec des établissements universitaires ou de recherche au Vietnam, bien que le développement de l'ESR de ce pays ait été marqué, ces dix dernières années, par de nombreuses collaborations avec la France. Il est néanmoins à souligner que l'ECL a accueilli plusieurs étudiants vietnamiens en thèse dans ses laboratoires et que la qualité de leurs travaux de recherche, ainsi que leur intégration à notre école ont laissé de très bonnes impressions.

Afin de développer des partenariats avec le Vietnam, nous souhaiterions que notre établissement devienne membre du consortium USTH. En effet, le programme de l'USTH (qui suit le système LMD) nous paraît adapté aux échanges avec nos cursus. De plus l'USTH est une des meilleures universités vietnamiens, visant un standard international, avec l'aide des universités et écoles d'ingénieurs françaises déjà membres du consortium.

Cette lettre a pour objectif de déclarer l'intention de l'Ecole Centrale de Lyon (ECL) à une adhésion au consortium USTH. Cette intention a été validée par notre Direction (M.Jean Pierre Bertoglio – Directeur de recherche de l'ECL ; et Mme Magali PHANER-GOUTORBE – Directrice des relations internationales de l'ECL et responsable du Master Nanoscale à Lyon) avec des engagements sur différents sujets :

- Enseignements (sous forme de missions d'enseignement) des Licences et Masters (thématique Science de Matériaux et Nanotechnologies ; et thématique Technologies de l'Information et de la Communication).
- Echange d'étudiants de Licence 3 (USTH) avec des centraliens en 2^{ème} et 3^{ème} année.
- Accueil des étudiants d'USTH dans le Master Nanoscale Engineering à Lyon .
- Soumission des sujets de thèse et accueil de doctorants vietnamiens dans les laboratoires de l'ECL.
- Participation aux projets de recherche et au développement des laboratoires du futur campus Hoa Lac.

Fait à Ecully, 06/10/2015

Hai Son Nguyen



Candidatures PhD 2015

19 candidatures admises par l'USTH et transmises au VIED : 9 dossiers complets, 8 candidats qui sont en master 2 de l'USTH, 2 candidats qui n'a pas de certificat d'anglais.

9 candidatures acceptées par VIED (correspondant au dossier complet) : 10 candidatures non acceptées par VIED.

Selected PhD Candidates July 2015 (subjects thesis 2014)					
	Name	Gender	Working institution (If any) Contract duration	Thesis code 1	Labo/University
1	Trịnh Duy Chí	M	No	BP12	UMR DIADE (Univ. Montpellier, IRD), Univ. Montpellier
2	Nguyễn Cẩm Linh	F	BIONET (limited company)	BP01	Centre de Cancérologie de Marseille (CRCM), Aix-Marseille University
3	Trần Đức Trung	M	No	MN20	Institut Européen des Membranes, Université de Montpellier
4	Trịnh thị Mai Linh	F	Institute of Geological Sciences 1 year	MN 31	Laboratoire de Chimie Inorganique-Institut de Chimie Moléculaire et des Matériaux d'Orsay (LCI-ICMMO), University Paris Sud
5	Nguyễn Thị Thùy Khuê	F	VICO Vietnam (limited company) Deffinite contract	MN26	ITODYS (Interfaces-Traitement-Organisation et Dynamique des Systèmes) , paris Diderot University
6	Nguyễn Quốc Sơn	M		EEO 11	HydroSciences Montpellier UMR 5569, Univeristé de Montpellier
7	Pham Xuan Huynh	M	Institute of Energy Science- Vietnam Academy of Science and Technology Fixed term contract Duration: 01/06/2013 to 31/05/2015	EN8	Research Unit BioWooEB (Biomass Wood Energy Bioproducts), CIRAD (Agricultural Research for development)
8	Hoàng Đức Thường	M	Space & Applications Department, USTH, 6 months contract	EA6	AstroParticle and Cosmologie Laboratory, Université Paris Diderot
9	Phan Thanh Hiền	M	Space and Applications Department, USTH , 6 months contract	EA7	APC (Astroparticule et Cosmologie),Université Paris Diderot

Rejected PhD candidates July 2015 (subjects thesis 2014)

No	Full name	Gender	Working institution (If any)	Thesis code 1	Labo/University
1	Đoàn Minh Thu	F	No	BP4	Centre de Recherche en Cancérologie de Lyon INSERM U1052/ CNRS UMR 5286 Université Lyon 1,
2	Lê Minh Hải	M	No	BP 15	Biochemistry & Plant Molecular Physiology, Univ. Montpellier
3	Pham Hong Ngoc	F	No	BP 20	Laboratoire de Chimie Physique Macromoléculaire (LCPM), Université de Lorraine
4	Đỗ Lê Tân	M	No	MN 27	ITODYS, Univ. Paris Diderot
5	Trần Bách	M		STIC 26	Laboratoire Informatique Théorique et Appliqué (LITA), Université de Lorraine
6	Công Minh Thanh	M	No	STIC 16	IRISA, CAIRN team, Université de Rennes 1
7	Nguyễn Đình Công	M	No	STIC 33	L3i, université La Rochelle
8	Bùi Văn Tuấn	M	No	EA05	APC (Astroparticle and Cosmology), Université Paris Diderot
9	Đỗ Minh Huy	M	No	EEO 03	Laboratoire de Chimie Agro-Industrielle - UMR INRA/INPT-ENSIACET, INP Toulouse
10	Lê Cao Cường	M	No	BP7	UMR CNRS/URCA n°7369 Matrice Extracellulaire et Dynamique Cellulaire (MEDyC), Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA)